



## Comptages Varroa Pays de la Loire

### Protocole 2021

Bonjour,

C'est maintenant la 4<sup>ème</sup> année qu'une collection de données de pression d'infestation varroa s'organise en Pays de la Loire et il est temps de commencer les comptages d'automne pression varroa.

Cette collecte de données de comptage d'infestation varroa a vu le jour afin de mieux évaluer les méthodes de lutte contre varroa en apiculture biologique comme en conventionnelle et de trouver les solutions les plus efficaces dans la gestion varroa et cela au fil des saisons.

**Ce projet se poursuit en 2021 et se veut comme chaque année participatif. Un retour sur les données sera réalisé.**

• **Quelles techniques de lutte peuvent être testées dans le cadre de ce programme ?** (liste non exhaustive)

- Des techniques utilisables en apiculture biologique. Par exemple:

- ❖ Blocage de ponte + traitement à l'acide oxalique (APIBIOXAL®, OXYBEE®).
- ❖ Retrait de couvain + traitement à l'acide formique (MAQS®) sur la colonie formée à partir du couvain retiré.
- ❖ Traitement au thymol (APIGUARD®, APILIFE VAR, THYMOVAR®).
- ❖ Traitement à l'acide formique (MAQS®).

- Des traitements utilisés en conventionnel : APIVAR®, APISTAN®, APITRAZ®...

- Des méthodes de lutt<sup>s</sup> zootechniques (piégeage dans le couvain mâle, rupture de ponte,...)

• **Quelle technique de comptage utiliser ?**

La technique d'évaluation est la **mesure des varroas phorétiques** (selon la méthode que vous souhaitez : sucre glace, CO<sub>2</sub> ou détergent) : en priorité entre le 15 septembre et 15 octobre. Pour rappel, ci-joint des documents sur les techniques de comptages.

A l'issue de la méthode de lutte appliquée aux colonies, nous vous proposons un comptage sur langes, qui est plus sensible.

• **Combien de comptages faut-il réaliser ?**

Pour chaque rucher suivi, en fonction de la taille du rucher, il est important de mesurer l'infestation varroa sur un minimum de colonies.

Ci-dessous le nombre de comptages à réaliser en fonction de la taille de votre ou de vos ruchers en suivi.

Taille du rucher	>20 colonies	11 à 20 colonies	5 à 10 colonies	1 à 4 colonies
Nombre de colonies à échantillonner	8	6	5	Toutes

#### • Quel est le calendrier 2021 pour les comptages ?

A l'automne, 2 types de comptages vous sont proposés :

- **ENTRE LE 15 SEPTEMBRE ET 15 OCTOBRE** : réaliser un comptage par la méthode de **mesure des varroas phorétiques**. Pour les apiculteurs en agriculture biologique le traitement estival sera terminé et ce comptage permettra de vérifier l'infestation résiduelle varroa de la technique de lutte. Pour les apiculteurs en apiculture conventionnelle vous serez probablement en période de traitement contre varroa. Le comptage vous donnera une idée de la charge parasitaire restante dans la colonie en cours de traitement.
- **EN DÉCEMBRE** : Pour comparer les différentes techniques de lutte, nous vous proposons la réalisation d'un dernier **comptage sur langes** sur 10 jours. Ce comptage est plus chronophage, mais il sera essentiel pour estimer l'infestation résiduelle pouvant encore impacter les colonies gérées, mesurer l'effet de votre méthode de lutte sur l'ensemble de la saison et pouvoir comparer les différentes techniques de lutte. Ce comptage devra avoir lieu au moins dix jours après l'arrêt du dernier traitement appliqué aux colonies, pour éviter un impact de celui-ci sur l'estimation des chutes. Voir protocole.

#### • Comment saisir et transmettre les données ?

Ci-joint vous trouverez les documents pdf et excel pour la saisie de l'ensemble des informations (comptages des varroas phorétiques et sur lange). Vous pouvez les envoyer à l'ADA Pays de la Loire ou directement à Caroline Lantuejoul.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question.

#### Vos contacts

Caroline Lantuejoul (GDS Pays de la Loire) – [caroline.lantuejoul.gds44@reseauugds.com](mailto:caroline.lantuejoul.gds44@reseauugds.com)

Gérald Therville (FRGTV Pays de la Loire) – [gerald.therville-tondreau@wanadoo.fr](mailto:gerald.therville-tondreau@wanadoo.fr)

Anne Uzureau (CAB) - [cab.productions@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab.productions@biopaysdelaloire.fr) – Tél : 06 24 53 79 69

Lucien Jallot (ADA Pays de la Loire) – [adapaysdelaloire@gmail.com](mailto:adapaysdelaloire@gmail.com) - Tél : 02 41 39 48 75